

(1) Epoux ou Père
Prénoms Oliver

Nom (2) ROUSSEL

né (3) le 5 mars 1980
à 3 heures 00

à Besançon (Doubs)

Fils (4) de (5) Jean Almond
et de (5) Lydie ROUSSEL

Extrait délivré conforme à l'**acte de naissance n° 267**,
le (6) 2 SEP. 2014

Mentions marginales (7)



Mariage célébré à

le

Il a été déclaré (8)

(1) Epouse ou Mère
Prénoms Hélène

Nom (2) TARNAUD

née (3) le 15 Novembre 1979
à 21 heures 55'

à VOIRON (Isère)

fille (4) de (5) Jean-Luc TARNAUD
et de (5) Nicole Jeannie Renée
BEC

Extrait délivré conforme à l'**acte de naissance n° 609**

le (6) 2 OCT. 2014
Mentions marginales (7)



M. MICoud

à

heures

Extrait délivré conforme à l'**acte de mariage n°**

Mentions marginales (7)

le

L'officier de l'état civil
Sceau

(1) Écrire selon le cas « Epoux ou Père » ou « Epouse ou Mère ».

(2) En cas de double nom de famille, ajouter « 1^{re} partie : 2^{re} partie : ». En outre, lorsque l'extrait est établi à partir de l'acte de naissance, compléter le cas échéant l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe en date du... ».

(3) Écrire selon le cas « Né » ou « Née ».

(4) Écrire selon le cas « Fils » ou « Fille ».

(5) Prénoms et NOM des Parents.

(6) Ne pas compléter et signer lorsque les renseignements de l'état civil sont apposés à l'occasion du mariage et constituent l'extrait de l'acte de mariage.

(7) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(8) Compléter ainsi la formule « qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage » ou « qu'un contrat de mariage a été reçu le... par Me..., notaire à... ».

Extrait de l'acte de décès n°

(2)

à

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales⁽³⁾L'officier de l'état civil
Sceau

1er ENFANT

Extrait de l'acte de naissance n° 809

Le 31 juillet 2014
à 13 heures 56
est né(e)⁽²⁾ Élise ROUSSELsuivant déclaration conjointe
du 1er Août 2014du sexe Féminin, à Guivry-lès-
Senaut (Essonne)reconnu(e)⁽⁴⁾ A la Naïre de Bré, Gante
Robert (Seine et Marne) le 24.05.2014
par ses père et mère.Délivré conforme aux registres, le
Mentions marginales⁽⁵⁾

4 Août 2014

L'officier de l'état civil
Sceau

Extrait de l'acte de décès n°

(2)

à

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales⁽³⁾L'officier de l'état civil
Sceau

Extrait de l'acte de décès n°

(6)

à

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales⁽⁵⁾L'officier de l'état civil
Sceau

(1) Indiquer les Prénoms et NOM du défunt.

(2) Écrire selon le cas : « Décédé le » ou « Décédée le ».

(3) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(1) Indiquer la place de l'enfant dans la fratrie en tenant compte de sa date de naissance (PREMIER, DEUXIÈME, TROISIÈME...).

(2) Prénoms et NOM de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance : compléter le cas échéant, l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe en date du ... » et/ou « 1^{re} partie : ... 2^{de} partie : ... » en cas de double nom de famille.

(3) Dans l'hypothèse où la page relative à la mère n'a pu être renseignée (acte de naissance ou de mariage non détenu par une autorité française), la filiation

maternelle établie par désignation de la mère dans l'acte de naissance de l'enfant est indiquée dans l'extrait par : « de (Prénoms, NOM) née le... à... ».

(4) Préciser, s'il y a lieu, les date et lieu de la ou des reconnaissances et préciser, selon le cas : « par le père », « par la mère » ou « par les père et mère ».

(5) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(6) Indiquer selon la situation « Décédé(e) le... » ou « Prénom, enfant sans vie, date et lieu de l'accouchement »